



*Communiqué de presse
Paris, le 27 avril 2016*

Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés Toutes les informations en un seul clic

Le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) Île-de-France vient de lancer son nouveau site internet **prithidf.org** avec des nouvelles rubriques et des nouvelles fonctionnalités afin de le rendre encore plus exhaustif et de permettre à chacun, quel que soit son statut (employeur ou employé handicapé) de trouver les réponses à ses questions.

Concernant ce nouveau site, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean-François Carencu a souligné qu'« *il est du devoir de l'État de faire en sorte que chaque citoyen trouve sa place dans la société. Ce site internet est un plus pour aider à l'insertion professionnelle des personnes handicapées*».

Un nouveau site pour plus d'informations

Nouvelles rubriques, nouvelles fonctionnalités et même nouvelles couleurs, prithidf.org a été pensé comme un espace proposant différentes ressources sur les sujets liés à l'emploi des personnes handicapées à travers une diversité d'informations. Ainsi, l'onglet *Ressources* permet de consulter et de télécharger des textes réglementaires, des diagnostics et autres tableaux de bords et même la liste des accords Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)...

L'onglet *Les temps forts*, permet de retrouver l'agenda des différentes manifestations organisées dans le cadre du PRITH Île-de-France (événements Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées, séminaires...) et les autres actualités relatives à l'emploi des personnes handicapées.

Un espace collaboratif d'échanges et de ressources

Ce nouveau site internet permet également de favoriser et de développer les échanges entre les différents acteurs concernés par l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Via l'onglet *Territoires d'Initiatives*, les partenaires du PRITH Île-de-France et les associations à but non lucratif œuvrant dans le domaine du handicap peuvent valoriser leurs projets, mais aussi se nourrir des expériences réalisées par d'autres dans l'optique de faire évoluer leurs pratiques.

Enfin, l'*Espace Partenaires* permet aux pilotes, contributeurs et institutions membres du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) d'accéder aux différentes informations du partenariat régional : documents relatifs à la gouvernance du PRITH Île-de-France et des Commissions handicap du CREFOP, compte-rendu des groupes de travail pour la mise en œuvre des différentes actions.

Le PRITH en quelques mots

Le PRITH est le fruit de l'engagement collectif des institutions, organismes, acteurs économiques et partenaires sociaux représentés dans la Commission Handicap du CREFOP (Comité régional de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelles).

L'intervention du PRITH Île-de-France s'inscrit dans le respect des principes de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits, la participation, les chances et la citoyenneté des personnes handicapées à savoir favoriser l'intégration scolaire et l'insertion professionnelle de ces dernières.

Sur la période 2015-2017, trois axes d'actions prioritaires ont été définis pour la mise en œuvre du PRITH :

- la sécurisation des parcours d'accès et de maintien dans l'emploi ;
- le renforcement des niveaux de formation ;
- la mobilisation des partenariats territoriaux.

Parmi les avancées permises par le PRITH Île-de-France : la signature le 18 novembre 2015 d'une convention pour favoriser l'emploi de jeunes handicapés entre l'État, l'Agefiph, 18 établissements d'enseignement supérieur et 12 grandes entreprises franciliennes. S'inscrivant dans le cadre du PRITH Île-de-France, cette convention a pour ambition de réussir l'insertion professionnelle de 15 000 jeunes handicapés franciliens de moins de 30 ans grâce à un accompagnement personnalisé de ces derniers pendant leur formation.

Retrouvez les informations et actualités du PRITH Île-de-France en vous connectant dès maintenant sur le site prithidf.org

Contacts presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>